

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

Procès verbal - Mardi le 2 mai, 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 2 MAI 2017 À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME. PAMELA LACHAPPELLE, PRO MAIRESSE.

Sont présents : MICHEL COLLIN
SANDRA LACHARITY
KEVIN MOLYNEAUX

Est absent : OTA HORA (motivée)
TANYA GABIE
KIM CUDDIHEY-PECK (motivée)

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-05-124 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

1.2 Rapport du Maire

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du Maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Adoption des états financiers 2016

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Nouveau recrutement – Service incendie
- 2.2 Projet de schéma révisé de couverture de risques de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
Avis de la municipalité de Kazabazua concernant le plan de mise en œuvre relatif à son territoire

3. TRANSPORT

- 3.1 Octroi du contrat – matériaux de voirie, chemin Martindale (Droit de véto)
- 3.2 Camions travaux sur le chemin Martindale
- 3.3 Formation conduite de la niveleuse
- 3.4 Octroi contrat de l'étude hydraulique Glissement de terrain sur le chemin Mulligan Ferry
- 3.5 Octroi du contrat d'achat regroupé de Calcium

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Adoption du règlement 2017-009 concernant l'abrogation du Règlement N° 005-2010 concernant le règlement de clôture municipal sur le territoire de la municipalité de Kazabazua.
- 6.2 Publication Offre d'emploi – Inspecteur en bâtiment et Environnement / Superviseur de voirie
- 6.3 Limite de vitesse – Chemin Lamoureux

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Champ de balle
- 8. VARIA
- 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2017-05-125
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

- 1.11 PAERRL – APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR L'ANNÉE 2016
- 1.12 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS 2016-2017
- 1.13 ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – 22 MAI 2017 AU 21 MAI 2018
- 1.14 RELOCATION DES SYSTÈME INFORMATIQUE
- 1.15 POSTE COMMIS MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE TEMPS PARTIEL
- 1.16 DEMANDE DES CONTRIBUABLES
- 1.17 LETTRE ARRÉRAGE DE TAXES
- 1.18 LETTRE M. AMOS
- 1.19 PERSONNE RESSOURCE
- 2.3 ACHAT ENSEIGNE DANGER INCENDIE
- 2.4 ACHAT HABIT DE COMBAT – SERVICE INCENDIE
- 2.5 ENTENTE INTER MUNICIPAL SERVICE INCENDIE
- 3.6 ACHAT DE LARME DE CARBURE
- 3.7 LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR L'ANNÉE 2017
- 3.8 PNEUS POUR LA RÉTRO CAVEUSE
- 3.9 PANNEAUX D'INTERDICTION DU FREIN MOTEUR
- 3.10 APPEL D'OFFRE PAR INVITATION – RÉPARATION DES DÉFECTUOSITÉ CAMION INTERNATIONAL 2002
- 4.1 ENSEIGNE POUR LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
- 4.2 DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES LACS
- 5.1 APPUIE PROJET DE MÉDECINS AU CLSC, MUNICIPALITÉ DE LOW
- 6.4 EMPLOI D'ÉTÉ CANADA
- 7.2 WIFI AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 7.3 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRBPO
- 7.4 TUILE ACOUSTIC
- 7.5 INVITATION AUX BÉNÉVOLES POUR LE SOUPER DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ
- 7.6 CÈDRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 7.7 PIANO AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 7.8 PEINTURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 7.9 ÉCLAIRAGE DES PANNEAUX MUNICIPAL
- 7.10 MAT POUR LA CUISINE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 7.11 TOILETTE ET COMPTOIR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 8.1 LOGO DE LA MUNICIPALITÉ
- 8.2 TOILE DE FOND

ADOPTÉE

2017-05-126
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2017.

ADOPTÉE

2017-05-127
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois d'avril 2017, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	20 960,73 \$
Remises provinciales	6 480,96 \$
Remises fédérales	2 319,79 \$
Remises du Régime de retraite	2 371,30 \$

ADOPTÉE

2017-05-128
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois d'avril 2017 totalisant un montant de 32 609,77 \$.

ADOPTÉE

2017-05-129
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2017 totalisant un montant de 38 755,87 \$. Incluant les remises.

ADOPTÉE

2017-05-130
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (160,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt,
Secrétaire-trésorier et directeur général

2017-05-131
1.10

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2016

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil adopte les états financiers de 2016 tel que présenter et déposés par la Firme Piché & Lacroix CPA inc. Société de comptables professionnels agréés.

ADOPTÉE

2017-05-132
1.11

PAERRL – APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 124 789 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée du rapport financier dans lequel nous avons identifié les dépenses de fonctionnement admissibles tel que demandé à la question 12 de la page S51-2.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Kevin Molyneaux, appuyé par Sandra Lacharity, il est résolu que la municipalité de Kazabazua informe le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2017-05-133
1.12

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS 2016-2017

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil accepte les états comparatifs 2016-2017 tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE

2017-05-134
1.13

ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – 22 MAI 2017 AU 21 MAI 2018

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Kazabazua a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 26 avril 2017 préparée à cette fin par Deveau Avocats - Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu,

QUE ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats - Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, le directeur général, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 22 mai 2017 au 21 mai 2018;
- **Coût forfaitaire** : 700 \$ par année, taxes en sus;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 195 \$ de l'heure;
- **Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes** : 15% du montant recouvré, taxes et déboursés en sus, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution.

ADOPTÉE

2017-05-135
1.14

RELOCATION DES SYSTÈME INFORMATIQUE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE le conseil mandate l'administration de vérifier auprès de PG Solutions pour la relocalisation de nos systèmes informatique ainsi que les coûts rattachés.

ADOPTÉE

2017-05-136
1.15

POSTE COMMIS MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE TEMPS PARTIEL

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE le conseil nomme le directeur général M. Pierre Vaillancourt, Mme. Wendy Waddell et M. Michel Collin sur le comité de sélection pour le poste de commis municipal et bibliothèque temps partiel.

ADOPTÉE

1.16 **DEMANDE DES CONTRIBUABLES**

Note au procès verbal que ces demandes seront traitées.

2017-05-137
1.17

LETTRE ARRÉRAGE DE TAXES

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QU'une lettre provenant de l'administration municipal soit envoyé aux contribuables en arriérage de taxes avec un délai de réponse de 15 jours, à défaut de quoi que ces dossiers seront transmises à notre procureur,

DE plus les délinquants des ententes de paiement pour les arriérages de taxes soient automatiquement envoyés à notre procureur pour action immédiate.

ADOPTÉE

2017-05-138
1.18

LETTRE AU DÉPUTÉ M. WILLIAM AMOS

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QU'une lettre soit envoyée au député M. William Amos pour la raison du refus de subvention à l'organisation Génération de demain.

ADOPTÉE

1.19

PERSONNE RESSOURCE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE la municipalité nomine le maire et le directeur général comme personne contacte pour les urgences lors de la fermeture du bureau municipal et qu'une recherche auprès des municipalités locales pour leur fonctionnement en cas d'urgence.

REPORTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-05-139
2.1

NOUVEAU RECRUTEMENT – SERVICE INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE le conseil accepte Nicole Constantineau comme pompière au sein du Service Incendie de la municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2017-05-140
2.2

**PROJET DE SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
AVIS DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA CONCERNANT LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE RELATIF À SON TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT QUE En vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

CONSIDÉRANT QUE La MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté le 16 aout 2016 une résolution dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

CONSIDÉRANT QUE La MRC Vallée-de-la-Gatineau a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QUE En vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC Vallée-de-la-Gatineau sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE Chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre ainsi que de son engagement à le respecter et à le réaliser.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Kevin Molyneaux et résolu

QUE la municipalité de Kazabazua donne un avis favorable aux propositions de la MRC Vallée-de-la-Gatineau contenues dans le plan de mise en œuvre concernant son territoire et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser ledit plan de mise œuvre applicable à son territoire.

ADOPTÉE

2017-05-141
2.3

ACHAT ENSEIGNE DANGER INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat de deux (2) enseignes si nécessaire d'indication Danger d'incendie aujourd'hui au coût de 600 \$ par enseigne plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2017-05-142
2.4

ACHAT HABIT DE COMBAT – SERVICE INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat d'habit de combat pour 3 pompiers volontaires au coût de 1 780,00 \$ chacun plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2.5

ENTENTE INTER MUNICIPAL SERVICE INCENDIE

Note : Une réunion sera prévu entre le conseil et le chef pompier pour discussion concernant l'entente inter municipale intervenue entre la municipalité de Kazabazua et Alleyn-et-Cawood.

3. TRANSPORT

LE MAIRE AYANT UTILISÉ SON DROIT DE VÉTO ET REFUSE DE SIGNER LA RÉOLUTION NUMÉRO 2017-04-059 OCTROI DU CONTRAT – MATÉRIAUX DE VOIRIE, CHEMIN MARTINDALE, CELLE-CI EST SOUMISE DE NOUVEAU À LA CONSIDÉRATION DU CONSEIL.

2017-05-143
3.1

OCTROI DU CONTRAT – MATÉRIAUX DE VOIRIE, CHEMIN MARTINDALE (Droit de véto)

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offre par invitation a été publié s'adressant aux Carrières pour les matériaux (0 ³/₄ MG20b) de rechargement du chemin Martindale le 20 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues en date du 3 avril 2017, et ouvert la même journée à 11h01;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues et sont tous conformes;

CONSIDÉRANT QUE La distance de la carrière et les lieux des travaux sera un facteur considéré pour déterminer le plus bas prix de la soumission suivant l'analyse des coûts tel que définit au recueil des tarifs de camionnage en vrac chapitre 4 tables de prix tonne-kilomètre 1, 2 et 3;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu d'accepter la soumission de l'appel d'offre matériaux de voirie pour le rechargement du chemin Martindale et octroyer le contrat à **Carrière Clément Tremblay et Fils** au coût approximatif de ± 71 828,08 \$ incluant les taxes applicables.

Les deux soumissions conformes reçues sont les suivantes :

Carrière Clément Tremblay, 90 Route 105, Kazabazua QC J0X 1X0 pour matériaux 0 ¾ MG20b soumissionné à 15,16 \$ la tonne plus tarif tonne km (6.1) 2,78 \$ un total de 17,94 \$

Construction Edelweiss 960, chemin Edelweiss, Wakefield QC J0X 3G0 pour matériaux 0 ¾ MG20b soumissionné à 13,79 \$ la tonne plus tarif tonnage km (50.2) 11,53 \$ un total de 25,32 \$

ADOPTÉE

2017-05-144
3.2

CAMIONS TRAVAUX SUR LE CHEMIN MARTINDALE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général d'embaucher les camions nécessaires pour le rechargement du chemin Martindale au taux horaire tel que définit au recueil des tarifs de camionnage en vrac une fois que les travaux de fossé terminé, les ponceaux (3) abaissés et d'engager le marteau

Fossés, engagement du marteau pour le dérochement associé au fossé et ponceaux plus creux

ADOPTÉE

2017-05-145
3.3

FORMATION CONDUITE DE LA NIVELEUSE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de s'informer auprès du Centre de Formation Professionnelle Mont-Laurier pour la formation de l'opération de niveleuse pour les employés de la voirie.

ADOPTÉE

2017-05-146
3.4

OCTROI CONTRAT DE L'ÉTUDE HYDRAULIQUE GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE CHEMIN MULLIGAN FERRY

ATTENDU QUE suite à l'analyse des offres de services et recommandations – Étude hydraulique Glissement de terrain sur le chemin Mulligan Ferry;

ATTENDU QUE deux (2) firmes de consultants ont déposé une soumission et que les deux (2) sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu

QUE le conseil octroi le mandat à WSP pour la réalisation d'une étude hydraulique au montant de 6 700 \$ plus les taxes de vente applicable.

Les deux (2) soumissions déposées sont :

- **WSP** 6 700 \$
- **EXP** 18 000 \$

ADOPTÉE

2017-05-147
3.5

OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT REGROUPÉ DE CALCIUM

CONSIDÉRANT QUE le conseil par sa résolution numéro 2017-04-115 a mandaté la municipalité de Low d'aller en appel d'offre sur invitation d'une soumission regroupée des municipalités de Low, Lac Ste Marie, Kazabazua ainsi que de l'entreprise Atlas, pour 12 ballots de 1000 kg de calcium;

CONSIDÉRANT QUE la soumission numéro 038477 reçu en date du 25 avril 2017 est le plus bas prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sandra Lacharity, appuyé par Michel Collin et résolu que le conseil engage la dépense et octroi le contrat d'achat de calcium regroupé tel que soumis par **Sel Warwick** au coût livrer pour 12 ballots de 1000kg au coût de à 524 \$ / 1000kg + taxes applicables

Les deux (2) soumissions reçues sont :

- **Sel Warwick** 524 \$ plus taxes applicable du ballot
- **Soumavrac** 598 \$ plus taxes applicables du ballot

ADOPTÉE

2017-05-148
3.6

ACHAT DE LAME DE CARBURE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat de lame de carbure de Bruce Sales incorporé au coût de 1 495,65 \$ tel que décrit dans le document numéro 234189B, qu'ils soient installés avant de l'utiliser..

ADOPTÉE

2017-05-149
3.7

LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR L'ANNÉE 2017

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil autorise une rencontre avec le comité de voirie et les employés de la voirie et qu'une liste des travaux de voirie pour l'année 2017 soit préparée en conséquence.

ADOPTÉE

2017-05-150
3.8

PNEUS POUR LA RÉTRO CAVEUSE

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat de pneus et jantes pour la rétro caveuse, et de vérifier pour la réparation du pneu qui est défectueux.

ADOPTÉE

2017-05-151
3.9

PANNEAUX D'INTERDICTION DU FREIN MOTEUR

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE les panneaux d'interdiction du frein moteur soient enlevés de nos routes et qu'un estimé des panneaux de sensibilisation soit remis au conseil.

ADOPTÉE

2017-05-152
3.10

APPEL D'OFFRE PAR INVITATION – RÉPARATION DES DÉFECTUOSITÉS CAMION INTERNATIONAL 2002

IL EST PROPOSÉ par Kevin Molyneaux
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE l'appel d'offre par invitation de la réparation des défauts du camion international; 2002 soit émise avec la modification du délai de livraison début septembre 2017 ainsi que la couleur de la benne être peinturer couleur vert tel que le camion Sterling.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

ENSEIGNE POUR LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Note : que l'enseigne pour la collecte des encombrants est en voie d'être affiché.

2017-05-153
4.2

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES LACS

CONSIDÉRANT QUE la sante de nos lacs est primordiale ;

CONSIDÉRANT QU'il y a 126 lacs dans la MRC de la Haute Gatineau avec 9000 chalets pour 20000 de population;

CONSIDÉRANT QUE nos 7 lacs de Kazabazua apportent plus de 50% des revenus de taxe foncière et de revenus touristiques;

CONSIDÉRANT l'envahissement de la plante myriophylle, de la menace de la moule zébrée et que la carpe asiatique est rendue dans le fleuve St Laurent;
POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Michel Collin, **APPUYÉ** par Sandra Lacharity et résolu que les membres du conseil autorise et engage une somme 4 900 \$ pour la phase finale d'une étude qui déterminera la santé de nos lacs donc cette étude sera un outil indispensable pour adopter des mesures correctives si il y a lieu.

ADOPTÉE

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2017-05-154
5.1

APPUIE PROJET DE MÉDECINS AU CLSC MUNICIPALITÉ DE LOW

CONSIDÉRANT QU'un nombre de médecins additionnels se sont ajoutés à la Clinique de Wakefield dernièrement;

CONSIDÉRANT QUE l'espace de vos bureaux devrait être restreint;

CONSIDÉRANT QU'un tel service de proximité pour la clientèle allègerait les visites à l'urgence de l'hôpital;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de votre clientèle proviennent du nord de Wakefield;

CONSIDÉRANT QUE les quatre (4) municipalités au nord de Wakefield et au sud de la MRCVG font parties du CLSC de Low;

CONSIDÉRANT QUE cette clientèle demeure en majorité est-ouest de la Route 105, souvent très isolée, âgée et est la population la plus éloignée de services de médecins;

CONSIDÉRANT QUE le CLSC de Low a des locaux disponibles pour accommoder un médecin;

CONSIDÉRANT QUE votre service de rendez-vous pourrait aussi bien donner rendez-vous à un médecin au CLSC de Low et ceci sans aucun coût additionnels pour votre organisme;

CONSIDÉRANT QUE le mandat prioritaire d'un /e médecin est de desservir sa clientèle le plus efficacement possible;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Kevin Molyneaux et résolu que la municipalité de Kazabazua et ses résidents appuie la demande de la municipalité de Low pour que vous seriez prêt à considérer un tel accord avec la municipalité de Low et que la municipalité de LOW se ferait un plaisir de vous rencontrer afin de discuter du potentiel d'un tel projet.

ADOPTÉE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2017-05-155
6.1

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-009 CONCERNANT L'ABROGATION DU RÈGLEMENT N° 005-2010 CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE CLÔTURE MUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-009

RÈGLEMENT ABROGEANT RÈGLEMENT N° 005-2010 CLÔTURE MUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

CONSIDÉRANT QUE le règlement N° 005-2010 CLÔTURE MUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA n'est pas précis et clair pour en assurer l'application;

CONSIDÉRANT QUE s'il a un problème entre une propriété municipale et une terre agricole, que la situation doit être réglée en vertu des articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1, ci-après la «LCM»);

CONSIDÉRANT QUE la nature des matériaux qui peuvent être utilisés pour les clôtures est régie par le règlement de zonage, soit par l'article 4.15 régissant les matériaux pouvant composer des clôtures;

CONSIDÉRANT QUE le règlement N° 005-2010 apparaît pas avoir été adopté suivants les prescriptions et les conditions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné, conformément à la Loi, lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Kevin Molyneaux et résolu:

QUE le conseil municipal adopte le présent règlement numéro 2017-009 visant à abroger le Règlement 005-2010 intitulé Clôture municipal sur le territoire de la municipalité de Kazabazua, comme suit :

PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

TITRE

Le titre du présent règlement est : « Règlement numéro 2017-009 abrogeant le Règlement numéro 005-2010 portant sur Clôture municipal sur le territoire de la municipalité de Kazabazua ».

ARTICLE 1

Le présent règlement abroge article par article le règlement N° 005-2010 pourvoyant sur Clôture municipal sur le territoire de la municipalité de Kazabazua.

ENTRÉE EN VIGUEUR

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

2017-05-156
6.2

PUBLICATION OFFRE D'EMPLOI – INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT / SUPERVISEUR DE VOIRIE

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Kevin Molyneaux
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de publier un offre d'emploi pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement / Superviseur de la voirie tel qui appert aux documents d'offre d'emploi fournit au conseil et de former un comité de sélection,

DE plus que le conseil abolisse le poste interne de superviseur de voirie et résilie la résolution N° 2016-11-318 concernant la Nomination de l'employé au poste de superviseur des travaux de voirie, que ce poste sera combiner avec le poste de l'inspecteur en bâtiment et environnement.

ADOPTÉE

2017-05-157
6.3

LIMITE DE VITESSE – CHEMIN LAMOUREUX

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2015-04 sur les limites de vitesse adopté par le conseil le 3 février 2015 et entrée en vigueur le 4 mai 2015;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2015-04 sur les limites de vitesse et entrée en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement peut être modifié par résolution du conseil pour la modification ou l'ajout de chemins à la liste en ANNEXE A.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity, **APPUYÉ** par Michel Collin et résolu,

QUE l'annexe A du règlement 2015-04 sur les limites de vitesse soit modifier pour l'ajout du chemin Lamoureux les deux sens à partir de la Route 301 soit de 40 KM pour une distance de 1 km.

ADOPTÉE

2017-05-158
6.4

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général de publier un offre d'emploi pour la position d'assistant inspecteur en urbanisme et environnement dans le cadre d'Emplois d'été Canada portant le numéro de projet 14601959.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2017-05-159
7.1

CHAMP DE BALLE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat de poussière de pierre nécessaire pour la réfection du champ de balle.

ADOPTÉE

2017-05-160
7.2

WIFI AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil mandate l'administration général de chercher un prix pour que l'accès au réseau internet par WIFI soit disponible au centre communautaire.

ADOPTÉE

2017-05-161
7.3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRSBPO

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'assemblée général du CRSBPO qui aura lieu le 3 juin 2017 à 10h00 au Club de golf Mont Ste-Marie situé au 89, chemin Ryanville dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie et autorise le comité de bénévolat de la bibliothèque de Kazabazua, ainsi que l'employé et les responsables de la bibliothèque.

ADOPTÉE

7.4

TUILE ACOUSTIC

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Kevin Molyneux

QUE le conseil autorise et engage la dépense tel que soumis par Mecart au coût de 6 830 \$ d'une superficie de 100 p.ca, donc 24 panneaux total taxes en sus et un don du comité de funéraille de 3 000 \$.

Pamela Lachapelle et Sandra Lacharity enregistre leur dissidence.

REJETÉE

7.5 INVITATION AUX BÉNÉVOLES POUR LE SOUPER DE NOËL DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par

QUE le conseil inviterais les bénévoles de la municipalité de Kazabazua au souper de Noel de la municipalité, en demandant aux organismes de nommer leur bénévole de l'année.

Pamela Lachapelle, Sandra Lacharity, Kevin Molyneaux enregistre leur dissidence.

REJETÉE

7.6 CÈDRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par

QUE les cèdres soient coupés au centre communautaire et qu'une ligne d'arbuste soit implanté à une distance du mur.

Kevin Molyneaux, Sandra Lacharity enregistre leur dissidence

REJETÉE

7.7 PIANO AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Note : Une résolution existe à cet effet que le piano a été donné à Amanda Peck et que celui aurais du être enlevé du centre communautaire, de lui donner 30 jours pour l'enlever sinon le piano sera offert à quelqu'un d'autre.

2017-05-162

7.8 PEINTURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE les murs, le plafond et les plinthes au centre communautaire soit peinturé par des bénévoles que la peinture soit fournit par la municipalité et qu'une liste des bénévoles soit remis à l'administration général et que la vérification de savoir si les bénévoles peuvent le faire sans carte de compétence.

ADOPTÉE

7.9 ÉCLAIRAGE DES PANNEAUX MUNICIPAL

Note : Une soumission pour les éclairages de nos panneaux municipaux sera cherchée pour l'achat de lumières DEL.

2017-05-163

7.10 MAT POUR LA CUISINE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat de tapis antifatigue et que des bandes anti dérapage.

ADOPTÉE

2017-05-164

7.11 TOILETTE ET COMPTOIR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil mandate Michel Collin de chercher des prix pour les matériaux de construction pour les toilettes et le comptoir (bar) au centre communautaire.

ADOPTÉE

8. VARIA

2017-05-165
8.1

LOGO DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu

QUE le conseil adopte le nouveau logo de la municipalité de Kazabazua tel que présenté.



ADOPTÉE

2017-05-166
8.2

TOILE DE FOND

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle
APPUYÉ par Michel Collin
Et résolu

QUE le conseil fasse un don à l'Assurance Promutuel de la toile de fond noir qui était utilisé pour les séances du conseil.

ADOPTÉE

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-05-167
10.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Michel Collin
APPUYÉ par Sandra Lacharity
Et résolu


QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 23h00.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire

Pamela Lachapelle,
Pro Mairesse



Pierre Vaillancourt,
Directeur général / Secrétaire-Trésorier